



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

juridictions pénales

Question écrite n° 97935

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, afin de connaître pour l'année 2010 le nombre de mineurs condamnés à un placement sous surveillance électronique au titre de l'article 20-8 de l'ordonnance de 1945.

Texte de la réponse

Les statistiques judiciaires pour l'année 2010 ne sont pas encore connues de manière fiable à la fin du mois de février 2011, date de la réponse. Les données relatives aux années antérieures sont les suivantes :

DÉCISIONS - NOMBRE	2002 à 2005 (*)	2006	2007	2008	2009
Placement sous bracelet électronique	Non disponible	5	17	33	41

Sources : DAP.

(*) Les données pour les années 2002 à 2005 ne sont pas disponibles, le placement sous surveillance électronique n'étant réellement appliqué aux mineurs que depuis la circulaire DPJJ du 5 juillet 2005 relative à l'application des peines prononcées à l'égard des mineurs, prise en application de la loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité du 9 mars 2004.

ÉVOLUTION ANNUELLE	2002 à 2005 (*)	2006	2007	2008	2009
Placement sous bracelet électronique	Non disponible	-	+ 240 %	+ 94 %	+ 24 %

(*) Les données pour les années 2002 à 2005 ne sont pas disponibles, le placement sous surveillance électronique n'étant réellement appliqué aux mineurs que depuis la circulaire DPJJ du 5 juillet 2005 relative à l'application des peines prononcées à l'égard des mineurs, prise en application de la loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité du 9 mars 2004.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97935

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2011, page 403

Réponse publiée le : 26 avril 2011, page 4316